



CIRCULAIRE
Le 23 juillet 2003

RAJUSTEMENT DE CONTRAT ANTICIPÉ

**MAGNA INTERNATIONAL INC. (MG)
OPÉRATION DE SCISSION**

L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (« CDCC ») ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA « BOURSE »). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU PLAN DE DISTRIBUTION. CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE.

DÉTAILS DU PLAN

Par la présente, la Bourse et CDCC désirent vous informer de l'annonce de la décision de la société Magna International Inc. («Magna») de distribuer l'ensemble des actifs de MI Developments inc. («MID») à ses actionnaires.

La direction de Magna procèdera à la scission après avoir obtenu l'approbation de ses actionnaires qui seront invités à se prononcer à l'occasion d'une assemblée extraordinaire des actionnaires devant se tenir le 19 août 2003. La date d'enregistrement prévue de la distribution d'actions est le 29 août 2003, à la fermeture des marchés.

Selon les conditions du plan de distribution, les actionnaires de Magna recevront une action à droit de vote subalterne de catégorie A de MID pour chaque tranche de deux actions à droit de vote subalterne de catégorie A de Magna détenues. Il est prévu que les actions de catégorie A de MID seront négociées à la fois à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York.

Compte tenu du plan de distribution ci-dessus, toutes les options sur actions de Magna (MG) présentement inscrites à la Bourse seront ajustées afin de refléter le nouveau livrable.

Circulaire no : 111-2003

Tour de la Bourse
C. P. 61, 800, square Victoria, Montréal (Québec) H4Z 1A9
Téléphone : (514) 871-2424
Sans frais au Canada et aux États-Unis : 1 800 361-5353
Site Internet : www.m-x.ca

Tour de la Bourse
P.O. Box 61, 800 Victoria Square, Montréal, Quebec H4Z 1A9
Telephone: (514) 871-2424
Toll-free within Canada and the U.S.A.: 1 800 361-5353
Website: www.m-x.ca

LE RAJUSTEMENT POSSIBLE SUIVANT EST BASÉ SUR L'INFORMATION CI-DESSUS DONT DISPOSENT PRÉSENTEMENT CDCC ET IA BOURSE. DES MODIFICATIONS POURRONT Y ÊTRE APPORTÉES SI DE L'INFORMATION ADDITIONNELLE DEVIENT DISPONIBLE OU SI DES CHANGEMENTS IMPORTANTS SONT EFFECTUÉS AUX CONDITIONS DU PLAN DE DISTRIBUTION.

DÉTAILS DU RAJUSTEMENT DE CONTRAT

CDCC - Détails du rajustement :

Conformément à la Règle A-902 de CDCC, toutes les options de la classe MG seront réajustées de la manière suivante :

- **DATE ANTICIPÉE D'ENTRÉE EN VIGUEUR :** **Le 29 août 2003.**

- **NOUVEAU SYMBOLE DES OPTIONS :** **À déterminer**

- **NOUVEAU LIVRABLE PAR CONTRAT :**
 - **100 actions à droit de vote subalterne de catégorie A de Magna ;**

 - **50 actions à droit de vote subalterne de catégorie A de MID.**

De plus amples informations vous seront communiquées par la Bourse et CDCC au fur et à mesure que les détails définitifs du plan de distribution seront connus.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec votre bureau local de CDCC.

François Cardin
Conseiller juridique
Secrétariat général et affaires juridiques